

505 LH 246 / 18

5542

(1939)

A

Plan de coordination de la Somme.

Ligne Saint-Pol - Abbeville (essai pour six mois d'un service d'autorails).

Dépêche au Ministre des T.P.

3. 3.39

Plan de coordination de la Somme.

-49-
MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS

PARIS, le 3 mars 1939

Direction Générale
des Chemins de fer
et des Transports.

COPIE

4e Bureau

LE MINISTRE

à Monsieur le PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER.

Société Nationale
des Chemins de fer

Région Nord

Ligne de St-Pol à
Abbeville

Service des trains

C.F.4 - 343

L'arrêté du 28 septembre 1938 qui a approuvé le plan d'organisation des transports publics de voyageurs du département de la Somme, a prévu qu'il serait statué ultérieurement sur le cas de la ligne de SAINT-POL à ABBEVILLE.

En réponse à la dépêche du 7 octobre dernier, par laquelle je vous avais demandé d'étudier une exploitation modernisée de cette ligne, vous m'avez fait connaître, le 21 novembre, qu'une exploitation par automotrices, sur la base de la substitution de 6 A.R. aux 4 A.R. à vapeur actuels, procurerait au total une économie de 680.000 frs, alors que la fermeture au trafic-voyageurs permettrait de résorber intégralement le déficit d'exploitation (3 millions environ) de la ligne considérée.

Vous avez, en conséquence, insisté pour que cette dernière solution fût adoptée.

J'ai l'honneur de vous informer que, sans écartier par principe la fermeture de la ligne, l'organisation à titre expérimental d'un service modernisé continue de m'apparaître comme indispensable.

Je vous prie donc de vouloir bien prévoir un service par autorails, sur la base de 4 A.R. (et non de 6), pour une période de 6 mois au terme de laquelle il sera établi un bilan d'exploitation de la ligne de SAINT-POL-ABBEVILLE.

Une décision définitive interviendra alors sur le vu de ce bilan.

.....

Il y aura lieu de donner toute la publicité désirable à la mise en marche d'autorails sur cette ligne, en appelant l'attention du public sur le caractère expérimental de cette mesure.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

de MONZIE.